



Bulletin municipal numéro 2 - septembre 2014 page 1 de 2

L'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR) vous transmet son deuxième bulletin d'information entièrement destiné au monde municipal. La parution de ce bulletin fait partie de l'une des nombreuses actions du Plan directeur de l'eau (PDE) de l'Organisme, permettant de mettre en place la gestion de l'eau par bassin versant. Si vous avez des questions ou si vous aimeriez qu'un bulletin traite d'un sujet particulier, n'hésitez pas à nous en informer! Bonne lecture!

Qu'est-ce que le ruissellement urbain?

## L'écoulement de l'eau de pluie ou de la fonte des neiges à la surface du sol qui n'a pu s'infiltrer ou s'évaporer.

### Principaux impacts du ruissellement urbain?

- Favorise l'érosion des berges et la sédimentation des cours d'eau.
- Surcharge les réseaux d'égouts, augmentant les débordements des ouvrages de surverses.
- Apporte une quantité plus importante de contaminants aux cours d'eau (coliformes fécaux, hydrocarbures, métaux lourds).
- Engendre des investissements supplémentaires pour la municipalité.

### Effets positifs du contrôle du ruissellement:

- Réduire les débits de pointe.
- Éliminer les débordements d'égouts.
- Diminuer l'érosion des cours d'eau.
- Permettre une recharge des nappes phréatiques.

### Trois grands principes pour réduire les eaux issues du ruissellement:

<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/archives/eau/docdeposes/memoires/memo368.pdf>



1. Capturer l'eau sur l'ensemble du territoire
2. Favoriser l'infiltration et la rétention
3. Minimiser les surfaces imperméables

### Exemples d'actions pouvant diminuer le ruissellement urbain:

- Laisser le plus de végétation possible sur les terrains, ce qui diminue l'effet d'îlot de chaleur urbain.
- Végétaliser les fossés.
- Aménager des jardins de pluie.
- Réduire les surfaces imperméabilisées : diminuer la largeur des rues; utiliser des pavages perméables; privilégier des aménagements de végétaux au lieu de surface entièrement gazonnée; confectionner les stationnements avec des matériaux perméables.
- Débrancher les drains de gouttières et les diriger vers des espaces de plantations (jardin, plates-bandes).

## A T T E N T I O N



### Imperméable

Empêche l'infiltration de l'eau dans le sol et augmente le ruissellement, l'écoulement de l'eau à la surface.

### Imperméabiliser le sol

Rendre étanche le sol à un point tel que l'eau ne passe plus ou très difficilement au travers: asphalte, pavés.

### Types de polluants couramment présents dans l'eau de ruissellement

Polluants	Sources
Particules en suspensions	Chantiers de construction, routes, sablage des routes en hiver, sols nus.
Azote et phosphore	Engrais, déjections animales, sédiments, eaux usées.
Métaux	Automobiles (usure)
Huile et graisse	Automobiles, fuites, déversements.
Bactéries	Déjections animales, eaux usées.
Pesticides et herbicides	Entretien des pelouses, des jardins et des potagers, agriculture, foresterie.
Sel de voirie	Entretien des routes en hiver

Source : ROBVG, aménagement et entretien des propriétés résidentielles.

Environnement Canada: Menaces pour les sources d'eau potable et les écosystèmes aquatiques

« En régions urbaines, les précipitations et la fonte des neiges produisent des eaux de ruissellement qui sont transportées par les égouts, les canalisations de drainage et les cours d'eau et finissent par être rejetées dans les plans d'eau récepteurs sous forme d'eaux pluviales, dans les régions dotées d'égouts pluviaux, ou d'eaux d'égout unitaire dans les régions dotées de réseaux d'égout plus anciens. Durant ce transport, la qualité des eaux de ruissellement se détériore sous l'effet de l'apport de divers polluants et matériaux et de l'énergie thermique provenant du milieu urbain. » ...

<https://www.ec.gc.ca/inre-nwri/default.asp?lang=Fr&n=235D11EB-1&offset=12&toc=show#eta>

## Il faut savoir

- Que si le ruissellement est réduit, le nombre de débordements des ouvrages d'assainissement d'eaux usées est aussi réduit.
- Qu'en milieu urbain, environ 50% des précipitations ruissellent en surface.
- Que l'imperméabilisation des sols multiplie par 4 la quantité d'eaux de ruissellement.
- Que pour encadrer la gestion durable des eaux de pluie, les municipalités et les MRC peuvent recourir à plusieurs outils de planification et de réglementation découlant de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).
- Qu'il est obligatoire de tenir compte des principes de réduction des eaux de ruissellement depuis le 1er janvier 2012 pour les nouveaux développements.
- Que pour atteindre les objectifs de la gestion durable des eaux de pluie (Boucher, 2010) il faut:
  - Augmenter l'infiltration des eaux de ruissellement à proximité des sites où elles sont localisées.
  - Préserver la qualité de l'eau des milieux récepteurs (rivières, ruisseaux, lacs) en favorisant la filtration naturelle des eaux de ruissellement et en réduisant les effets de l'érosion des berges.
  - Rationaliser les investissements en infrastructures par une allocation des ressources qui valorise la multifonctionnalité des espaces.

➤ Qu'avant de mettre en œuvre un projet de gestion des eaux de pluie, il importe de bien connaître le territoire et la situation hydrologique existante (Boucher, 2010). Pour ce faire, on peut consulter l'organisme de bassins versants du territoire.

➤ Réseau Environnement a annoncé en janvier 2014 qu'il avait créé un nouveau comité technique qui s'attardera à la gestion des eaux pluviales. Vous pouvez en faire partie si vous êtes intéressé.  
<http://www.reseau-environnement.com/>

- Guide de la Gestion durable des eaux de pluie : (Boucher, 2010) [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/amenagement\\_territoire/urbanisme/guide\\_gestion\\_eaux\\_pluie\\_complet.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/amenagement_territoire/urbanisme/guide_gestion_eaux_pluie_complet.pdf)
- Guide national pour des infrastructures municipales durables (par la Fédération canadienne des municipalités) <http://www.fcm.ca/accueil/programmes/programmes-ant%C3%A9rieurs/infraguide/outils-dapprentissage-virtuel.htm>
- Guide de gestion des eaux pluviales <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/pluviales/guide.htm>
- Alain Caron et Pierre Blais, 2008, Les outils d'urbanisme municipaux au service du développement durable, document de veille, MAMR, avril 2008, 44p. [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/observatoire\\_municipal/veille/outils\\_urbanisme\\_developpement\\_durable.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/observatoire_municipal/veille/outils_urbanisme_developpement_durable.pdf)
- Aménagement et entretien des propriétés résidentielles. Document du ROBYQ. <https://www.robvq.qc.ca>
- Credit Valley Conservation, 2010. Low impact development stormwater management planning and design guide. <http://www.creditvalleyca.ca/low-impact-development-support/stormwater-management-lid-guidance-documents/low-impact-development-stormwater-management-planning-and-design-guide/>

## Outils de références

